

L'actualité  
de votre  
commune



# Arnouville

magazine

www.arnouville95.fr - AVRIL 2014 - n° 54



## Découvrez votre nouveau Conseil municipal



Médiation : dialogue, prévention  
et solidarité avec Salah et Benoît



Travaux : moderniser et  
entretenir l'espace public



Zoom sur...  
Plan Local d'Urbanisme : un an  
de réflexion pour 15 ans d'avenir

# ÉDITO



**La campagne électorale étant achevée, une nouvelle équipe municipale s'est mise au travail dès le 30 mars dernier.** Ce magazine vous présente les nouveaux élus du Conseil municipal et les missions qui leur ont été confiées, tant au service de la commune qu'à celui de la coopération intercommunale puisque, je vous le rappelle, vous avez également élu vos représentants à Val de France le 23 mars dernier.

**Après cette courte parenthèse dans la vie communale, nous voici à pied d'œuvre** pour traiter, d'une part, les grands dossiers qui préparent l'avenir à l'horizon 2020 et, d'autre part, les affaires courantes qui vous concernent dans votre vie quotidienne, au plus près de chez vous.

**Plan Local d'Urbanisme: nous sommes tous concernés**

**2014 sera largement consacrée à l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme** qui fixera les règles d'aménagement de notre commune sur les 10 à 15 prochaines années. **Les objectifs sont clairs: préserver les atouts de notre ville,** notamment sa trame verte de rues arborées et de jardins. En matière de

logement, nous sommes pénalisés par le Plan d'Exposition au Bruit qui limite considérablement toute construction nouvelle, y compris à caractère social.

**Le dossier de ce magazine vous détaille les enjeux du PLU** et les modalités de concertation qui vous permettront de participer à son élaboration ou de vous informer.

**Un hiver doux... enfin!**

**Côté travaux, nous allons également sortir d'une période transitoire avec l'achèvement de travaux de voirie** qui ont bénéficié d'un hiver clément. Après les hivers rigoureux de 2011, 2012 et 2013, nos rues ont connu un répit salutaire, de même que nos finances. Le stock de sel n'a pas été utilisé et les équipes d'astreinte n'ont pas été sollicitées pour le déneigement. La facture de chauffage des bâtiments communaux reflétera la douceur exceptionnelle de cet hiver: voila des économies qui apporteront un peu d'oxygène à notre budget sans avoir à toucher à vos impôts.

**Les finances, parlons-en. Elles ont été au cœur de la campagne des élections municipales, dans toutes les communes de France.** Notre budget 2014 a été voté avec un peu de retard. Il vous sera détaillé dans notre prochaine édition du mois de juin. D'ores et déjà, je peux vous confirmer l'absence totale d'augmentation des taux communaux qui resteront au même niveau qu'en 2013.

**Cette politique de modération fiscale sera au cœur de nos priorités** tout au long des six années du mandat qui vient de nous être confié.

Votre maire,

Michel Aumas

## • INSEE : LE NOMBRE D'ARNOUVILLOIS À LA HAUSSE

D'après les récentes données de l'INSEE (basées sur le recensement millésimé de 2011) publiées au mois de janvier dernier, la population arnouilloise compte 882 habitants de plus depuis 2006 avec aujourd'hui une population totale égale à 13 870 habitants. Dans une interview au quotidien Le Parisien en date du 3 janvier 2014, le Maire Michel Aumas indiquait que cette nouvelle donne a amené la ville à s'adapter: « *c'est notamment du côté des équipements scolaires que les conséquences ont été les plus importantes; nous avons ouvert ces dernières années deux classes supplémentaires en maternelle et en élémentaire* » a-t-il conclu.

## • BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE : LES TRAVAUX COMMENCENT CE MOIS-CI

L'arrêté interpréfectoral de déclaration d'utilité publique du projet a été signé le 27 janvier 2014 par les préfets de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-d'Oise (95). Par conséquent, les travaux vont commencer ce mois-ci pour la ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) qui doit à terme, relier la gare RER D de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville et la gare RER B du Parc des expositions de Villepinte en 23 minutes et desservir les zones d'activités et d'emplois du secteur. Pour rappel, le coût de cette opération est de 34 millions d'euros cofinancés pour moitié par la Région Ile-de-France et l'État tandis que le Conseil général du Val d'Oise en est le maître d'ouvrage unique pour la réalisation de l'infrastructure.

## • L'AVENIR DE VAL DE FRANCE SE DESSINE

Le Contrat de Développement Territorial portant sur l'aménagement du territoire de Val de France dans le cadre du Grand Paris a été officiellement signé le 27 février par les élus des six communes et le Préfet de Région Jean Daubigny, au siège de la Communauté d'Agglomération, à Villiers-le-Bel. Ce contrat met sur les rails plusieurs grands projets qui concernent directement notre secteur: la construction du Dôme Arena au Mont-de-Gif à Sarcelles (une salle polyvalente de spectacle et sport de 20 000 places); la création du pôle économique et commercial Eurocapacity sur le Triangle de Gonesse; le développement d'une offre de formation sur les filières porteuses (aéronautique, hôtellerie, santé...) et la valorisation des espaces naturels dont la vallée verte d'Arnouville. Cet ensemble de projets s'articule autour de nouvelles infrastructures de transports, notamment l'arrivée du métro automatique du Grand Paris au triangle de Gonesse et l'avenue du Parisis. L'ambition globale est de créer 30 000 emplois sur les 15 prochaines années et d'améliorer le cadre de vie des habitants en construisant 14 200 logements neufs sur 20 ans.

**Arnouville** magazine

Publication périodique de la ville d'Arnouville • Tél.: 01 30 11 16 16 • Directeur de la publication: Michel Aumas • Coordination: Service communication Rédaction: S. Briançon - L. Haladjian - G. Choquet • Conception, photos, réalisation: Agence RDVA - 01 34 12 99 00 • Dépôt légal: à parution

Site Internet: [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)

## 9 JANVIER : ABRACADABRA !

L'aube de la nouvelle année a permis à près de 700 enfants de toutes les écoles maternelles de la Ville, d'assister à un formidable spectacle de magie - sous la houlette de Laurent Vadel, magicien professionnel. Plusieurs sessions ont été organisées et le professionnalisme du prestidigitateur a permis de proposer, lors de chacune des représentations, de nombreux tours de magie aussi étonnants les uns que les autres. Un bon moment dans la joie et dans la bonne humeur pour le plaisir des petits et des grands !



## 25 JANVIER : GRAND CONCERT D'HIVER



Comme chaque année, l'Espace Charles Aznavour a accueilli le grand concert d'hiver du Conservatoire de musique et de danse d'Arnouville. Parents, familles et amis ont assisté, durant deux heures, à la découverte ou à la redécouverte de tous les ensembles du Conservatoire : l'orchestre du Conservatoire, l'orchestre à cordes, l'orchestre Junior, l'atelier Jazz, le Chant Variété Jazz, l'Ensemble vocal et les classes de danse. Petits et grands ont assuré le « show » pour le plus grand bonheur d'un public conquis et enthousiaste ! Tous ont fait la démonstration artistique de leur passion commune : la musique et la danse !

## 30 JANVIER : LYNDA LEMAY DE PASSAGE À ARNOUVILLE !

Dans le cadre de sa tournée européenne « Feutres et pastels » (titre de son dernier album), la chanteuse québécoise Lynda Lemay a fait une halte remarquée au cœur de l'Espace Charles Aznavour d'Arnouville le 30 janvier dernier devant près de 500 spectateurs conquis et enchantés ! En un peu plus de 20 ans de carrière, l'artiste a séduit l'Hexagone par son naturel et le ton intimiste de ses chansons : elle y livre son âme et ses secrets, ses joies et ses peines, ses croyances et ses espoirs. Durant deux heures, elle a égrainé les titres de son nouvel album mais aussi tant d'autres qui ont fait son incontestable succès au travers de ses 13 albums, 150 chansons et des milliers d'accords en ballade ! On en redemande !



## “À vous de voir”

### 6 FÉVRIER : CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS : DES ARNOUVILLOIS À L'HONNEUR

C'est dans le cadre de la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville que le Maire Michel Aumas entouré de ses élus, a distingué trois lauréats à l'occasion de l'édition 2013 du Concours des balcons et jardins fleuris. Madame Janine Thomas a reçu le premier prix, Madame Emilienne Draon le second et Madame France Geraud, le troisième prix. L'occasion pour la municipalité de mettre à l'honneur les habitants passionnés par la faune et la flore, mais aussi de rappeler que la commune fait partie des rares villes valdoisiennes à détenir les « Trois fleurs », fruit de l'investissement constant du personnel communal chargé de l'entretien des espaces verts arnouillois.



### 8 FÉVRIER : MADELEINE JULLIEN, CENTENAIRE !



Arnouville compte une nouvelle centenaire. Madeleine Jullien a fêté au domicile de son neveu, son centième anniversaire le 8 février 2014, un siècle jour pour jour après sa naissance, le 8 février 1914. Entourée de toute sa famille, l'heureuse centenaire qui habite la commune depuis 1925, s'est vue remettre la médaille d'or de la Ville gravée à son nom, un bouquet de fleurs ainsi qu'une bouteille de champagne des mains du Maire Michel Aumas et de son adjointe Yvonne Partaux. Au cours d'une après-midi conviviale et chaleureuse, Madeleine Jullien n'a pas manqué de souffler les bougies de son beau gâteau. Joyeux anniversaire Madame Jullien !

### 9 FÉVRIER : PEINTURES ET SCULPTURES À L'HONNEUR

Proposée par la Ville, l'exposition « Palette d'artistes 2014 » a pris ses quartiers, comme chaque année le temps de quelques jours, au sein de l'Espace Charles Aznavour. Avec 170 œuvres exposées, déclinées en 161 tableaux et 9 sculptures, l'événement a attiré de nombreux passionnés et curieux tout au long de l'ouverture au public. Cette année, l'artiste invité était Lionel Erba, peintre et sculpteur. Il n'a pas manqué d'initier certains curieux à la sculpture sur bois. Le dimanche 9 février dernier, l'exposition s'est achevée par les notes musicales du Conservatoire de musique et de danse d'Arnouville. À cette occasion, le Maire, Michel Aumas, aux côtés de Claude Fernandez-Veliz, adjointe au maire chargée de la Culture, a décerné les palettes d'or, d'argent et de bronze. Félicitations à Maïté Cagnon (palette d'or), pour son œuvre intitulée « Composition aux Poires », Toham Krempf (palette d'argent) pour son œuvre intitulée « Tala au nounours », Angel Tarsicio Romero (palette de bronze) pour son œuvre intitulée « La Fontaine Médicis ». Enfin, une « mention spéciale » a été décernée à Toham Krempf pour sa sculpture intitulée « Réconciliation ».



## 18 FÉVRIER : LA « MANGA MANIA » FAIT UNE HALTE À ARNOUVILLE



Du 12 au 28 février dernier, le réseau des bibliothèques de Val de France a proposé au grand public la découverte de la culture manga. C'est dans ce cadre là que deux ateliers étaient proposés à la bibliothèque intercommunale d'Arnouville les 18 et 19 février. Près d'une quinzaine d'enfants, tous passionnés par la culture manga, ont répondu présents. Animés par David, professeur et illustrateur de mangas, ces ateliers ont permis à chacun des jeunes de découvrir la richesse des nombreux codes graphiques inhérents aux mangas. Un premier succès très encourageant s'est achevé le mercredi 26 février par le Festival « mangas » organisé Salle Berrier à Sarcelles.

## 22 FÉVRIER : HOMMAGE SOLENNEL AU GROUPE MANOUCHIAN

Le 21 février 1944, vingt-cinq résistants étaient fusillés dans la clairière du fort du Mont-Valérien en représailles d'un acte de résistance. Parmi eux, 22 membres du réseau de Missak Manouchian menés devant un peloton d'exécution, tels « vingt-trois étrangers et nos frères pourtant » comme l'écrit Aragon. Comme chaque année, un grand rassemblement commémoratif s'est tenu à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la rue Missak Manouchian au-devant de la stèle érigée en souvenir du groupe en présence du Maire, Michel Aumas, et des élus arnouillois, du député François Pupponi, des représentants de partis politiques et associations d'anciens combattants qui ont, chacun leur tour, déposé une gerbe. En leur mémoire, souvenons-nous de cet extrait de la dernière lettre de Manouchian à sa femme: « (...) *Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense. (...) Je mourrai avec mes 23 camarades tout à l'heure avec le courage et la sérénité d'un homme qui a la conscience bien tranquille, car personnellement, je n'ai fait de mal à personne et si je l'ai fait, je l'ai fait sans haine. Aujourd'hui, il y a du soleil. C'est en regardant le soleil et la belle nature que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie et à vous tous.* »



## 25 FÉVRIER : LES JEUNES ARNOUVILLOIS RAVIS DE LEURS VACANCES SCOLAIRES



Comme chaque année, les jeunes arnouillois ont été nombreux à fréquenter les structures de loisirs maternelles et élémentaires de la ville à l'occasion des dernières vacances d'hiver, en février. Pour les plus petits âgés de 2 à 6 ans, « les Barbouilles » sont partis à la découverte de l'univers scientifique de Barbidule, un personnage imaginaire féru de magies et de sciences physiques, tandis que les plus grands, au sein de l'accueil de loisirs élémentaire « Croc'Loisirs » ont pu s'adonner à un programme de folie conjuguant bowling, zumba, foot, cours de cuisine, jeux de société, etc. Une somme de divertissements et d'animations avant d'attaquer en pleine forme la rentrée, il y a quelques semaines.



# “À vous de voir”

## 27 FÉVRIER : 1, 2, 3... CENTENAIRES AVEC RAYMONDE MABILE !



En quelques mois, ce ne sont pas moins de trois centenaires qui ont été honorées par la Ville. Dernièrement, ce fut au tour de Raymonde Mabile, résidente de la Résidence médicalisée « Le Clos d'Arnouville », de fêter son centième anniversaire entourée de sa famille et de l'ensemble du personnel de l'établissement. Comme à l'accoutumée, un spectacle musical a été proposé dans la salle de restauration aux côtés des autres pensionnaires. Née le 22 février 1914, Raymonde Mabile fut, durant sa vie, une remarquable couturière chez le renommé Jean Patou. Moment solennel de l'après-midi, Yvonne Partaux, adjointe au maire représentant le Maire, Michel Aumas, lui a remis, au nom de la ville d'Arnouville, un magnifique bouquet de fleurs ainsi que la médaille de la ville gravée à son nom. Joyeux anniversaire Madame Mabile !

## 5 MARS : UN NOMBRE RECORD DE PASSEPORTS CITOYENS



2014, année d'élections municipales et européennes, aura mobilisé nos jeunes arnouvillois. C'est dans le cadre solennel de la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville que 70 jeunes nouveaux électeurs (nés en 1995-1996) âgés de 18 ans révolus, ont reçu des mains du Maire Michel Aumas, leur carte d'électeur, symbole d'un droit et d'un devoir essentiel. Sous les yeux de Marianne, le premier magistrat a tenu à rappeler en guise de conclusion lors de son discours que « *le droit est le fruit d'un long combat notamment pour les femmes et il est important de le faire valoir car quand le citoyen ne peut plus agir sur sa propre existence par le biais de son engagement et de son vote, il n'existe plus en tant que tel. (...) Oui, la vraie jeunesse de France, que vous représentez, constitue pour nous des raisons d'espérer pour notre pays.* »

## 19 MARS : 52<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Ce 19 mars 2014 marquait le 52<sup>e</sup> anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. À Arnouville, élus (es), associations patriotiques, autorités civiles et militaires ont commémoré au Rond-Point du 19 mars 1962 ainsi qu'au-devant du Monument aux morts, la « date du cessez-le-feu en Algérie, date symbole d'une fin tant attendue des combats » comme le rappelait Kader Arif, ministre délégué aux Anciens Combattants dans son message solennel lu par le Maire Michel Aumas. Il conclut : « *Nous n'oublions pas ces combattants. Appelés du contingent, rappelés, militaires de carrière, harkis, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, originaires de métropole, des pays du Maghreb, ils ont servi courageusement la République. Nous n'oublions pas ces victimes civiles, de toutes origines et de toutes confessions, tombées dans ces combats fratricides. Nous associons leurs familles à cet hommage et les assurons de notre sollicitude (...). À tous, je veux réaffirmer aujourd'hui, notre respect, notre reconnaissance et la solidarité de la Nation toute entière.* »



# Un nouveau Conseil municipal pour 6 ans



Le premier Conseil municipal de la mandature 2014 -2020 s'est déroulé le 29 mars dernier, 5 jours après le premier tour de l'élection municipale du 23 mars qui a abouti à la large victoire de l'équipe conduite par Michel Aumas avec 72,06 % des suffrages exprimés.

C'est au cours de cette séance exceptionnelle que le Maire a été officiellement élu par les adjoints et les Conseillers municipaux, sous la présidence de la doyenne d'âge, en l'occurrence Madame Nicole Gauthier.

Sans aucune surprise, Michel Aumas a été élu par 29 voix "pour"; les 4 Conseillers municipaux du groupe d'opposition s'étant abstenus sans avoir présenté de candidat au poste de Maire. Toujours selon le protocole d'usage, le Conseil municipal a fixé le nombre des adjoints. Ils sont 9, comme lors de la mandature précédente, à épauler le Maire dans ses fonctions. La liste de ces 9 adjoints a ensuite été présentée au vote du Conseil, obtenant les 29 voix du groupe majoritaire.

La séance s'est poursuivie avec le vote des pouvoirs délégués au maire par le Conseil municipal. Il s'agit là encore de respecter un protocole strict, ces pouvoirs étant fixés par la Loi. Ce sont bien les Conseillers municipaux, que vous avez élus, qui doivent officiellement remettre ces pouvoirs entre les mains du Maire par un vote.

Dernière étape de cette séance : la constitution des différentes commissions de travail qui permettent aux élus, de la majorité et de l'opposition, de préparer les débats et les décisions du Conseil en toute transparence.

Dans sa première allocution du mandat, Michel Aumas a remercié les Arnouillois pour leur confiance, avant de saluer les an-

ciens conseillers qui ne se représentaient pas. Il a également adressé un message de remerciement au personnel communal. « *Tous ensemble, avec des agents communaux compétents et dévoués, nous sommes désormais au service de tous les Arnouillois pour agir dans le strict respect de l'intérêt général. Dans le contexte économique difficile que nous traversons, ce nouveau mandat appelle à beaucoup de vigilance et de prudence en matière de gestion, avec de grandes incertitudes en matière de dotations de l'État* », a conclu le premier magistrat d'Arnouville.

## Ils ont servi Arnouville

Ils ont fait partie de l'aventure lors du dernier mandat et ont fait le choix de quitter leurs fonctions.

- Alice Rusdikian, Yvonne Partaux et Antoine Serrano, Adjoints.
- Elise Viillard, Jean Thibaut, Sébastien Harian, Setrak Aydin, Christel Hisarliyan et Eric Lippens, Conseillers municipaux du groupe majoritaire
- Christian Cauro, Brigitte Perrad, Roger Bodin, Franck Verrechia et Gwénaëlle Legoullon, Conseillers d'opposition

Hommage à Yves Bridenne, ancien adjoint chargé des travaux, décédé en mai 2010 durant le mandat.



Le vote des élus : les électeurs choisissent des Conseillers municipaux qui, ensuite, élisent le Maire et les Adjoints lors de la première séance du Conseil.



L'élection du maire par le conseil s'est déroulée sous la présidence de la doyenne d'âge de l'assemblée, Madame Nicole Gauthier.



# élections municipales 2014

**Le Maire et ses adjoints**

**Michel Aumas**  
Maire



**Pascal Doll**  
1<sup>er</sup> adjoint



**Claude Fernandez-Veliz**  
2<sup>e</sup> adjoint



**Jean-Claude Tattu**  
3<sup>e</sup> adjoint



**Nektar Balian**  
4<sup>e</sup> adjoint



**Jean Sarbach**  
5<sup>e</sup> adjoint



**Marie-Louise Monier**  
6<sup>e</sup> adjoint



**Joël Delcambre**  
7<sup>e</sup> adjoint



**Isabelle Gourdon**  
8<sup>e</sup> adjoint



**Mathieu Doman**  
9<sup>e</sup> adjoint

● Nouveaux Adjoints



## Les conseillers municipaux de la majorité



**Yveline  
Masson**



**Marc  
Mazouz**



**Claudine  
Occhipinti**



**Christophe  
Altounian**



**Annick  
Calvez**



**Romuald  
Serva**



**Annie  
Cohadier**



**Saïd  
Toufiq**



**Anita Sinan  
Menedjian**



**Philippe  
Bezard**



**Sophie  
Lebon**



**Bruno Valente**



**Marie-Christine  
Even**



**Alain  
Durand**



**Marie-Anne  
Hattab**



**Tony  
Fidan**



**Frédérique  
Pavie**



**Jérôme  
Bertin**



**Patricia  
Delattre**

## Les conseillers municipaux de l'opposition



**Sylvain  
Lassonde**



**Nicole  
Gauthier**



**Nouredine  
Maatoug**



**Thérèse  
Martin**

● Nouveaux Conseillers municipaux

## LES ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS

<p><b>Pascal DOLL</b> 1<sup>er</sup> adjoint au maire Finances – Ressources Humaines – Impôts Directs - Appels d'Offres – Marchés d'Approvisionnement</p>	<p><b>Claude FERNANDEZ-VELIZ</b> 2<sup>e</sup> adjoint au maire C.C.A.S. – Affaires Sociales</p>	<p><b>Jean-Claude TATTU</b> 3<sup>e</sup> adjoint au maire Affaires Scolaires</p>
<p><b>Nektar BALIAN</b> 4<sup>e</sup> adjoint au maire Culture – Fêtes - Jumelage</p>	<p><b>Jean SARBACH</b> 5<sup>e</sup> adjoint au maire Urbanisme – Développement Economique</p>	<p><b>Marie-Louise MONIER</b> 6<sup>e</sup> adjoint au maire Politique de la Ville</p>
<p><b>Joël DELCAMBRE</b> 7<sup>e</sup> adjoint au maire Jeunesse – Sports</p>	<p><b>Isabelle GOURDON</b> 8<sup>e</sup> adjoint au maire Petite Enfance</p>	<p><b>Mathieu DOMAN</b> 9<sup>e</sup> adjoint au maire Travaux – Bâtiments – Voirie – Espaces Verts</p>



### En 70 ans, 3 maires seulement avant Michel Aumas

On peut dire que les Arnouvillois sont fidèles à l'égard de leur premier représentant. À Arnouville, trois maires se sont succédé depuis l'après-guerre jusqu'à l'élection, en 1998, de Michel Aumas: caractéristique commune, la longévité de leur mandat. Ils ont contribué à préserver l'identité d'Arnouville, tout en assurant son développement harmonieux. Hommage en photo (de gauche à droite):

- M. Antoine Demusois (1934-1945)
- M. Paul Mazurier (1947-1977)
- M. Claude Bigel (1977-1998)

## Arnouville et Val de France, plus forts ensemble

Avec l'élection du nouveau Conseil municipal, les 5 conseillers communautaires que vous avez élus pour la première fois au suffrage universel direct à l'occasion des dernières élections municipales, ont également pris leurs fonctions au sein de la Communauté d'agglomération Val de France dont

Arnouville est membre depuis 2000. Ils siègeront pour les six prochaines années au sein du Conseil communautaire, l'organe délibérant de l'intercommunalité. **Rappel des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives de la Communauté d'Agglomération:**

- **Compétences obligatoires:** développement économique (création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire); aménagement de l'espace (Élaboration des schémas directeurs et schémas de secteur, création et réalisation des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire); l'équilibre social de l'habitat (mise en œuvre sur le territoire

communautaire d'un programme local de l'habitat, création, rénovation et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage); la politique de la ville (mise en place de dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, mise en place de dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance).

- **Compétences optionnelles:** la voirie et les parcs de stationnement (création, aménagement et entretien), la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (nuisances sonores, pollution de l'air, élimination et traitement des déchets ménagers), les équipements sportifs et culturels (construction, aménagement, entretien et gestion des piscines, patinoires et bibliothèques dont celle d'Arnouville).
- **Compétences facultatives:** actions culturelles et sportives ayant une dimension intercommunale (par exemple la semaine de la littérature jeunesse ou les concerts des conservatoires du territoire), collecte et traitement des déchets municipaux.



Ici, la bibliothèque d'Arnouville dont la gestion est confiée à la Communauté d'Agglomération Val de France.

### Vos élus au conseil communautaire

- Michel Aumas
- Pascal Doll
- Claude Fernandez-Veliz
- Marie-Louise Monier
- Jean Sarbach

## MÉDIATION : dialogue, prévention et solidarité avec Salah et Benoît



Un groupe de jeunes arnouillois encadré par les médiateurs Benoît et Salah (au centre vêtus de rouge), mobilisés à l'occasion de la dernière collecte alimentaire nationale des Restos du Cœur, le 8 mars dernier au centre commercial de Saint-Brice-sous-Forêt.

**Bien reconnaissables à Arnouville tout de rouge vêtus, les deux médiateurs de la commune agissent au quotidien dans un esprit conjuguant dialogue et solidarité. D'ailleurs, les jeunes qu'ils encadrent tout au long de l'année, se sont récemment illustrés dans deux nobles causes qui leur tenaient à cœur. Portrait.**

Créée en 1998 par le biais du dispositif des emplois jeunes de l'époque, l'équipe de médiateurs existe toujours aujourd'hui. Ils se déplacent quotidiennement aux quatre coins de la ville à pied, à vélo ou en véhicule. Ils placent ainsi le dialogue avec chacun au cœur de leurs missions. Leur présence rassure, d'autant qu'ils agissent dès que l'on évoque la sécurité, l'accompagnement et la prévention.

### Deux actions de solidarité

Nos deux médiateurs créent du lien social, accompagnent, épaulent plusieurs dizaines de jeunes arnouillois à travers des activités sportives et culturelles, ainsi que des animations de proximité. Un moyen efficace de prévenir la délinquance et le repli sur soi.

C'est dans cette dynamique que sept jeunes se sont mobilisés pour faire reculer la maladie à l'occasion de la 26<sup>e</sup> édition du Téléthon en décembre dernier : ils ont tenu un stand en proposant des jeux sportifs via une console vidéo. Avec 20 centimes d'euros par partie, ils ont récolté une vingtaine d'euros au profit de l'Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM-Téléthon).

Second temps fort de leur mobilisation, il y a quelques semaines, à l'occasion de la collecte nationale pour les Restos du Cœur. Le samedi 8 mars, nos jeunes ont investi le centre commercial de Saint-Brice-sous-Forêt où ils étaient chargés de collecter l'aide alimentaire généreusement déposée par de nombreux donateurs. Le 17 février dernier, ce groupe motivé et impliqué a donné « un coup de main » aux bénévoles du centre de distribution alimentaire de Sarcelles : l'occasion d'opérer une réelle prise de conscience pour chacun au travers d'une action de solidarité désintéressée.

### Médiation tout public

« Nous sommes là pour prévenir toute situation conflictuelle et trouver une solution qui puisse satisfaire chacune des parties » racontent Salah et Benoît. Cependant, leur

médiation ne se cantonne pas uniquement auprès des jeunes : elle s'adresse aussi aux parents, aux voisins... en somme à toute personne susceptible d'entrer en conflit avec autrui. Cette présence dans le temps a permis d'installer une véritable relation de confiance entre les habitants et les médiateurs.

### Une proximité avec la jeunesse

Salah et Benoît s'occupent également d'animer toutes les vacances scolaires, des ateliers sportifs (foot, tennis, etc.) et culturels (Paris-Plage, musées, etc.). Chaque mercredi, une vingtaine de jeunes Arnouillois âgés de 18 à 25 ans s'adonnent au plaisir du football au gymnase Léo Lagrange de 19 h à 21 h 30. L'opération « Proxi'PrèV » est une action phare de la médiation. Au travers d'actions préventives en direction des jeunes collégiens, elle permet de sensibiliser les 11/17 ans aux risques d'addictions (drogues), et à l'usage de la violence.

Enfin, l'ensemble des actions engagées par les médiateurs se doivent d'être pérennisées dans le temps : pour cela, ils ne manquent ni de moyens, ni de volonté.

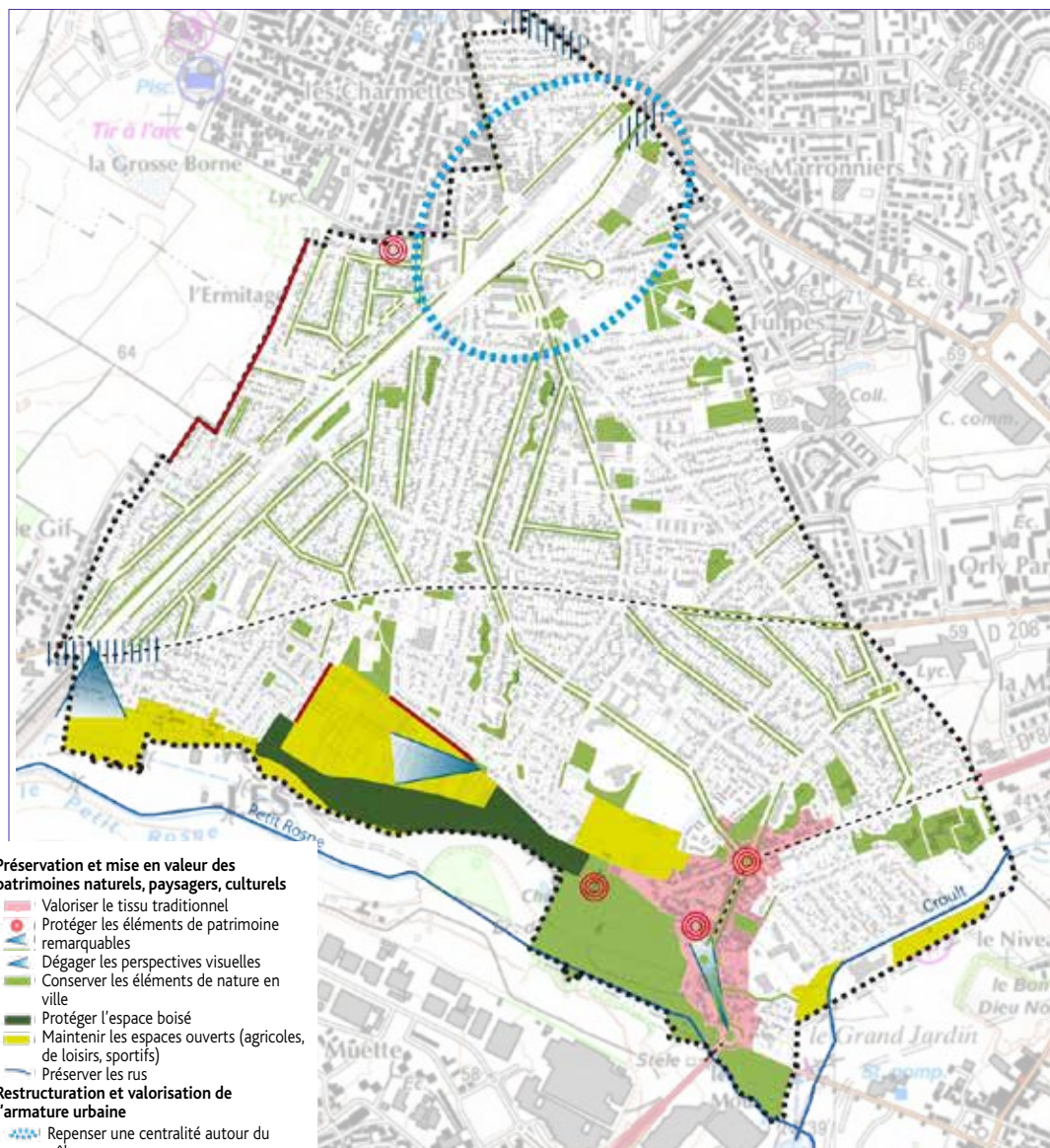
**Renseignements auprès du service médiation : 01 30 11 17 23 / 06 64 05 06 47**

# Arnouville horizon 2030

Définir les règles d'urbanisme d'Arnouville pour les 10 à 15 prochaines années: c'est l'objectif du futur Plan Local d'Urbanisme appelé à remplacer le Plan d'Occupation des Sols. Un dossier pour mieux comprendre les enjeux de cette démarche qui concerne une large majorité d'Arnouvillois.

L'année 2014 sera rythmée par les différentes étapes d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui entrera en vigueur l'an prochain. Ce document établira des règles d'aménagement et de développement de la commune à l'horizon 2030. Son élaboration s'effectuera dans le cadre d'une concertation mais d'ores et déjà, les principaux objectifs ont été fixés par la municipalité:

- 1 - Mettre la commune en conformité avec La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain** votée en décembre 2000. Cette loi impose le remplacement progressif des Plans d'Occupation des Sols par des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).
- 2 - Mettre la commune en conformité avec différentes lois et directives:** loi sur l'air, loi paysage, loi Grenelle II (engagement national pour l'énergie), loi sur le Grand Paris...
- 3 - Fixer un projet d'aménagement du territoire** qui respectera le caractère résidentiel d'Arnouville et les équilibres sociaux actuels.
- 4 - Mettre en valeur tous les atouts environnementaux de la commune:** jardins, rues arborées, espaces verts, trames vertes et bleues...



**Préservation et mise en valeur des patrimoines naturels, paysagers, culturels**

- Valoriser le tissu traditionnel
- Protéger les éléments de patrimoine remarquables
- Dégager les perspectives visuelles
- Conserver les éléments de nature en ville
- Protéger l'espace boisé
- Maintenir les espaces ouverts (agricoles, de loisirs, sportifs)
- Préserver les rus

**Restructuration et valorisation de l'armature urbaine**

- Repenser une centralité autour du pôle gare
- Restructurer les voies principales
- Requalifier les entrées de ville
- Maintenir les limites de l'urbanisation



**PASCAL DOLL**

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES FINANCES

**"Préserver le cadre résidentiel de notre ville"**

**En quoi les Arnouvillois sont-ils concernés par le PLU ?**

Ce document régleme tout ce qui est modifié, construit, transformé dans le paysage de la commune. Ces règles concernent aussi bien les habitations, les activités, les terrains que les espaces publics. Connaître le Plan Local d'Urbanisme, c'est savoir ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire dans la commune et surtout, de débattre et de prendre part au débat sur l'avenir d'Arnouville.

**Justement, quels sont les objectifs du PLU ?**

Il est trop tôt pour en parler dans le détail, mais l'objectif N° 1 est très clair: préserver le cadre résidentiel de notre ville et son caractère arboré en évitant la densification et permettre la poursuite du réaménagement du quartier stratégique de la gare.

**Beaucoup d'habitants se poseront inévitablement la question: des constructions de logements en grand nombre**

**sont-elles envisageables ?**

Non, car il est interdit de construire des logements collectifs ou en lotissement en application du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle, sans oublier qu'il n'y a pratiquement plus de réserves foncières sur la commune. En revanche, des constructions neuves individuelles, des extensions, des agrandissements ou des rénovations sont possibles: le PLU va en redéfinir les règles dans un souci de plus grande cohérence.

**Quand le PLU entrera-t-il en vigueur ?**

Au printemps 2015. C'est l'objectif fixé, qui tient compte de toutes les étapes réglementaires à respecter, et notamment les phases de concertation grâce auxquelles les Arnouvillois pourront donner leur avis.

# Plan Local d'Urbanisme : un an de réflexion pour 15 ans d'avenir



Une fois approuvé par le Conseil municipal, après enquête publique et avis des personnes publiques associées, le Plan Local d'Urbanisme remplacera le Plan d'Occupation des Sols et fixera des règles d'aménagement pour au moins 10 ans.

## > Novembre 2013 Le diagnostic, c'est fait.

Faire un état des lieux détaillé de la commune est la première étape de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Ce diagnostic a été réalisé par un cabinet spécialisé, en liaison avec le service municipal de l'urbanisme, et a été présenté aux Arnouillois, lors d'une première réunion publique organisée en novembre 2013. Les Arnouillois présents avaient particulièrement insisté sur les problèmes bien connus de stationnement et de nuisances.

## > Novembre 2013 Le Plan d'Aménagement et de Développement durables : c'est en cours.

Ce document, qui est la « clé de voûte » du Plan Local d'Urbanisme, est en quelque sorte

le volet politique de la démarche. C'est le Plan d'Aménagement et de Développement Durables qui exprime le projet de la commune à l'horizon de 10 ou 20 ans. Il s'agit d'un document, non technique, facilement accessible qui fixe des objectifs en matière de renouvellement urbain, de qualité architecturale et d'environnement, de mixité sociale, etc.

**À savoir :** le Plan d'Aménagement et de Développement Durables doit être débattu en Conseil municipal. Il sera également présenté à la population dans le cadre d'une réunion publique prévue à la fin du premier semestre, avant l'été.

## > Juin à septembre 2014 Élaboration du règlement et mise en forme du PLU

Il est le cœur réglementaire du Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit d'un document plus technique.

On y retrouve le principe du zonage de la commune avec, pour chaque zone, des règles précises applicables aux constructions actuelles et projetées; des principes d'utilisation des sols; des obligations en termes architec-

Une très forte dominante d'habitat individuel, une trame verte remarquable avec des rues bordées d'arbres, de nombreux jardins et espaces verts publics; un patrimoine historique préservé avec le Château, la Fontaine et l'Église Saint-Denys. Les marqueurs de l'identité d'Arnouville sont des atouts pour la ville

turaux de hauteurs, de volumes, de places de stationnement, d'espaces verts, etc.

**À savoir :** ce règlement est réalisé par un cabinet spécialisé, en liaison avec le service urbanisme de la ville. Le règlement met en exergue les choix de la municipalité exprimés au travers du PADD.

Une fois réalisé, le PLU est arrêté par le Conseil municipal.

## > Septembre/novembre 2014 Concertation - enquête publique

Une fois arrêté par le Conseil municipal, le Plan Local d'Urbanisme est transmis pour avis aux personnes publiques associées (voir page 15, "Une procédure très encadrée"). Il est ensuite mis à enquête publique.

## Arnouville sous les avions, un environnement équilibré

**P**remière phase de l'élaboration du PLU, le diagnostic fait le point sur l'état de l'environnement arnouillois. Un maître mot revient dans l'ensemble des thématiques abordées : équilibre.

### Une trame verte remarquable

Le diagnostic a souligné le caractère fortement arboré de la commune puisque près de la moitié des 43 kilomètres de rues est bordée d'arbres d'alignement. Patrimoine végétal qualifié de « remarquable » auquel s'ajoutent les jardins privés, les espaces verts, la vallée du Petit-Rosne et le parc du Château.

### Une population sociologiquement équilibrée

Avec 13 870 habitants recensés en janvier 2014, Arnouville se caractérise par une évolution raisonnable de sa population après l'importante augmentation de la population observée dans la décennie 1980-1990.

Aujourd'hui on constate :

- une petite baisse du nombre de jeunes ménages de 30 à 44 ans,
- à l'inverse, une augmentation des jeunes de 0 à 14 ans et de la tranche des 45 à 59 ans,
- une taille moyenne de 2,7 personnes par logement, constante depuis 1982.

Le diagnostic fait également apparaître un taux de chômage de 13,2 %, plus faible que dans le territoire de Val de France, avec une forte proportion d'employés et professions intermédiaires. La commune compte, par ailleurs, 2 200 emplois locaux tous secteurs confondus, chiffre en très légère hausse.

### Une prédominance de l'habitat individuel

Arnouville compte environ 5 200 logements contre environ 3 950 en 1968. L'habitat se caractérise comme suit :



Une rue pavillonnaire. L'habitat individuel représente 71 % du nombre total de logements.



Une rue avec alignement d'arbres typique d'Arnouville. Cet ensemble de rues agrémentées d'arbres et de jardins crée une remarquable trame verte, élément central de l'identité résidentielle et pavillonnaire de la commune.

- une prédominance de l'habitat individuel avec 71 % de maisons,
- une majorité de propriétaires occupants (74,4 %),
- un parc de locataires en légère hausse (15 %),
- un parc locatif social peu développé, mais en augmentation,
- de grands logements d'une taille moyenne de 4 pièces,
- un attachement fort à la commune : plus de la moitié des Arnouillois y habitent depuis plus de 10 ans.

### Une offre d'équipements bien développée

La carte des équipements se caractérise par une répartition équilibrée des équipements publics sur la commune : équipements sportifs, socioculturels, écoles, services à l'enfance, équipements administratifs. Arnouville bénéficie d'une gamme complète de services.

### Un patrimoine historique et paysager remarquable

Le diagnostic a délimité les grandes étapes de l'urbanisation d'Arnouville depuis la construction du Village et du Château par

Jean-Baptiste Machault au 18<sup>e</sup> siècle. C'est la création de la gare à la fin du 19<sup>e</sup> siècle qui entraîne l'expansion de la commune et l'urbanisation progressive de la quasi-totalité du territoire jusqu'à nos jours.

L'héritage patrimonial est important : le Château, son parc, la Fontaine, l'Église Saint-Denys mais également la structure des lotissements et la vallée du Petit-Rosne. Tout un ensemble qui constitue l'identité de la commune et qui sera, il va sans dire, durablement protégé.

> Le document relatif au diagnostic et présenté lors de la réunion publique du 25 novembre 2013 est téléchargeable sur le site [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)



La Fontaine, symbole du patrimoine historique d'Arnouville

## Des atouts... et des nuisances

L'étude diagnostic a bien évidemment souligné l'impact des nuisances aériennes sur la commune qui impose une contrainte très particulière : l'interdiction de construire de nouveaux logements en nombre. Mais les nuisances aériennes ne sont pas les seules : l'étude souligne les nuisances liées à la présence de la voie ferrée et celles du trafic routier avenues Charles Vaillant, Pierre Curie et de la République. La création à terme de l'avenue du Parisis devrait, heureusement, y mettre un terme et renforcer la tranquillité des riverains des grands axes routiers.



Première réunion publique de présentation de l'étude diagnostic. Soyez acteurs de l'avenir de la ville.

## Une procédure très encadrée

La commune n'agit pas seule pour élaborer son Plan Local d'Urbanisme. En effet, celui-ci doit être conforme à des règles générales d'urbanisme déjà fixées au plan régional (Schéma Directeur d'Aménagement de l'Ile-de-France) ou intercommunal (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Est du Val d'Oise, Programme Local de l'Habitat de Val de France, Plan d'Exposition au Bruit de Roissy...).

À ce titre, le Plan Local d'Urbanisme, avant d'être approuvé par le Conseil municipal, sera soumis à l'avis des « personnes publiques associées ». Il s'agit des communes voisines, de la préfecture et d'autres institutions.

## La concertation à tous les niveaux

Parce qu'il a des conséquences sur l'aménagement de la commune à long terme, le Plan Local d'Urbanisme est élaboré dans le cadre d'une procédure très transparente à laquelle les habitants peuvent participer.

### Des réunions publiques

Après la première réunion publique du mois de novembre, une nouvelle réunion est prévue dans les semaines à venir pour présenter les grandes orientations d'aménagement pour l'ensemble de la commune au travers du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

### Des documents à télécharger

Vous voulez tout savoir sur le Plan Local d'Urbanisme: rendez-vous sur le site Internet de la ville. Une rubrique spéciale PLU a été créée. Vous pourrez y télécharger des documents au fur et à mesure.

D'ores et déjà, vous pouvez y consulter un document relatif au diagnostic. Un document très informatif qui regroupe une foule d'informations sur la commune et le principe même du PLU.

Le magazine fera également le point sur les différentes étapes d'élaboration. Le prochain

dossier sera consacré aux orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durables. Ce prochain magazine sera dans vos boîtes aux lettres le 26 juin.

### Des débats au Conseil municipal

Toutes les séances du Conseil municipal sont publiques. Il sera question de l'élaboration du PLU lors de plusieurs séances, vous pouvez y assister. Pour prendre connaissance des dates: consultez régulièrement le site Internet de la ville, les dates et les ordres du jour des séances y sont publiés.

### Une enquête publique

Cette enquête publique permet à chacun de donner son avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme. Cette enquête est réalisée par un commissaire enquêteur indépendant qui peut demander à la commune de modifier son projet afin de tenir compte des observations du public. Voilà pourquoi il est important - et utile - de participer à cette enquête publique. Elle aura lieu en fin d'année et constituera une étape importante avant l'approbation du PLU par le Conseil municipal. Les dates de réunions ainsi que celles des permanences du commissaire enquêteur vous seront communiquées dès que possible.



## > Préserver notre diversité d'habitat et de paysages



Le quartier de la gare



La vallée verte et La ferme Lemoine



Exemple d'habitat collectif récent

## TRAVAUX : moderniser et entretenir l'espace public

Réfection des rues, création de places supplémentaires de parking, entretien du patrimoine communal, remplacement des branchements en plomb, etc. Tour d'horizon en images des travaux en cours et achevés en ce printemps 2014.

### • Rue de l'Oise (terminée)

Réfection de la chaussée et des trottoirs, enfouissement partiel des réseaux, mise en accessibilité.

**Coût : 99 000 euros TTC**



### • Rue de Clermont (terminée)

Réfection de la chaussée et des trottoirs, enfouissement partiel des réseaux, mise en accessibilité.

**Coût : 305 000 euros TTC**



### • Rue Raymond Bergogne

(terminée entre la rue de la Paix et la rue Robespierre)

Réfection de la chaussée et des trottoirs, enfouissement partiel des réseaux, mise en accessibilité, plantations d'arbres.

**Coût : 735 000 euros TTC**



### • Parking

de l'Espace Charles Aznavour

Fin 2013, une première tranche de travaux avait permis au parking de l'Espace Charles Aznavour de retrouver un aspect acceptable en goudronnant la moitié de la surface de stationnement afin d'améliorer le confort des visiteurs. À noter que les premiers marquages au sol ont été tracés. La seconde tranche sera réalisée cette année puisque l'opération est inscrite au budget 2014 en comprenant également une amélioration de l'éclairage, la création de jardinières et la plantation d'arbres.

**Coût : 106 000 euros TTC**



### • Parking Avenue Denis Papin



Acquis par la Ville puis démolì, l'ancien bâtiment vétuste, situé avenue Denis Papin, a laissé place à une prolongation du parking attenante avec la création d'une dizaine de places de stationnement supplémentaires. Au total, 21 places + 1 place "handicapé" étofferont l'offre de stationnement avec un renforcement de l'éclairage du site.

**Coût : 131 000 euros TTC**

### • Rond-point Léo Lagrange

La réfection totale du rond-point Léo Lagrange est terminée. Grâce au travail des agents du service des Espaces Verts de la Ville, la surface a été réaménagée avec 260 m<sup>2</sup> de vivaces (1 100 unités), 3 rhododendrons, 20 hydrangeas variés, 15 arbustes divers et 400 graminées. Le reste de ce grand rond-point a été engazonné.

**Coût : 4 730 euros HT de végétaux**



### Remplacement des branchements en plomb, c'est fini

Depuis l'an 2000, pas moins de 1 700 branchements d'eau potable en plomb ont été remplacés par le groupe Veolia, délégataire de service public dans le cadre du contrat qui le lie à la ville d'Arnouville. Au terme de ces travaux de longue haleine, le réseau de distribution d'eau potable est entièrement aux normes.



## L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA PAIX, labellisée « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle »

Cette église contemporaine entre dans l'histoire avec ce nouveau Label décerné par le ministère de la Culture à 76 bâtiments construits au cours du siècle dernier en Ile-de-France. De quoi améliorer les actions visant à promouvoir les visites, circuits-découvertes, expositions...

Le dimanche 9 février, après la messe traditionnelle en l'église Notre-Dame de la Paix, le Curé Patrice Mékana et le Maire Michel Aumas ont dévoilé la plaque apposée du logo « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, édifices religieux de 1905 à 2000 » sous les applaudissements nourris des nombreux fidèles de la paroisse. Un instant solennel où l'attribution de ce label vient officiellement valoriser ce lieu de culte à l'image de l'église Saint-Michel de Goussainville et de l'église Sainte-Genève de Garges-lès-Gonesse, trio de tête valdoisien des églises modernes de l'Est du département retenu par la Commission régionale du patrimoine et des sites.



Devant l'église, le Père Patrice Mékana et le Maire Michel Aumas dévoilent ensemble la plaque apposée du logo "Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, édifices de 1905 à 2000". Un beau moment d'émotion !



### Une église remarquée et remarquable

Construite entre 1958 et 1961 par l'entreprise Bonnevie & Fils pour remplacer une chapelle de secours bâtie en 1921 dans le quartier de la gare, la deuxième église catholique d'Arnouville (après l'église Saint-Denys) est jugée remarquable par la modernité de sa construction triangulaire en béton et par sa grande verrière en polyester coloré évoquant le manteau de la Vierge. Un tabernacle offert par une communauté de fidèles allemands, symbolise la paix. L'église Notre-Dame de la Paix représente un courant architectural

du XX<sup>e</sup> siècle ainsi que l'histoire propre à sa religion.

### Un label, pour quoi faire ?

Créé par le ministère de la Culture et de la Communication en 1999, le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » a pour objet d'identifier et de signaler à l'attention du public, au moyen d'un logotype conçu à cet effet, les constructions et ensembles urbains, protégés ou non, au titre des Monuments historiques ou des espaces protégés. Il valorise ainsi la richesse décorative et l'histoire de ces bâtiments modernes.

## Le mot du Père Patrice Mékana, Curé de la paroisse d'Arnouville

« Je garde encore le souvenir ému lorsque j'ai reçu la lettre de Daniel Canépa, Préfet de la Région Ile-de-France, m'informant de la labellisation de notre belle église au « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ». C'est avec une profonde reconnaissance que je veux saluer solennellement au regard de leur engagement, la centaine de paroissiens qui entretiennent régulièrement notre lieu de culte. Ce label va permettre d'amplifier le nombre de visites de notre édifice et de faire connaître Notre-Dame de la Paix comme une église moderne bien au-delà du territoire de la commune à l'image du "circuit-découverte" organisé par le service Foi et Culture du diocèse de Pontoise le 16 mars dernier. »



## LE 17 MAI, PREMIER CONCERT PUBLIC pour le piano retrouvé de Gabriel Fauré

Le 6 novembre dernier, à l'occasion d'un concert privé spécialement organisé dans les salons du château d'Arnouville, pour la centaine de généreux donateurs ayant grandement contribué à financer la remise en état de l'instrument plus que centenaire, les premières notes de ce magnifique piano ont raisonné et conquis l'auditoire.

À vos agendas! Le samedi 17 mai prochain, l'église Saint-Denys d'Arnouville aura le privilège d'accueillir, pour la première fois, le concert grand public, interprété sur le piano



La restauration du piano a été confiée à l'atelier Nebout, l'un des plus réputés de Paris. Un artisanat de très haut niveau et beaucoup de passion pour restituer la sonorité d'origine de l'instrument.



Les animateurs et principaux donateurs de l'association du Piano Retrouvé lors du premier concert donné au Château d'Arnouville en novembre dernier. La restauration a été entièrement financée sur fonds privés et avec la réserve parlementaire du Député, François Pupponi.

retrouvé de Gabriel Fauré (1845-1924), père du fameux « Requiem » et de « la Pavane ». L'aboutissement d'un long processus de collectes de dons et de restauration afin de redonner vie à cet instrument de musique désormais entré dans l'Histoire locale. Un concert piano et violoncelle sous les notes du concertiste et parrain du piano, Tristan Pfaff avec la présence sur scène de Miliou Fauré, célèbre violoncelliste et arrière-petit-neveu de Gabriel Fauré! Tous deux joueront de concert en interprétant le répertoire du grand compositeur français. Ce sera l'occasion renouvelée de remercier toutes les énergies publiques et privées qui ont permis de redonner vie à ce piano inesti-

mable, grâce au travail de génie opéré par la Maison Nebout, à Paris, réalisant ainsi plus de 300 heures de restauration durant six mois: un véritable travail d'orfèvre. Sans oublier d'adresser une mention spéciale aux infatigables bénévoles de l'association « Du piano retrouvé aux musicales d'Arnouville » présidée par Paul Ullrich.

« L'idée d'une telle dynamique serait de la concrétiser par la création d'un rendez-vous annuel dans ce secteur du département à l'image d'un véritable festival de musique classique grande nature » conclut Pascal Doll, premier adjoint au maire.

**Inscription et réservation : 01 34 45 97 19**

## À LA PENTECÔTE, direction Miltenberg pour trois jours!

À l'occasion du traditionnel week-end de la Pentecôte, partez en Bavière au cœur de la ville de Miltenberg, jumelée avec Arnouville depuis plus de trois décennies. Une amitié franco-allemande qui dure et perdure.

Avec près de 10 000 habitants, cette belle ville, située au bord du Main, offrira aux Arnouillois un cadre idéal pour découvrir l'histoire et la culture Allemande dans l'une des cités les plus touristiques du pays.

Une quinzaine de jeunes ados de la chorale, dirigée par Anne Boucon fera partie du voyage. Une participation forfaitaire de 65 euros par personne et de 32,50 euros par enfant de moins de 12 ans, comprenant le transport en



car et l'hébergement dans les familles vous sera demandée (clôture des inscriptions le 30 avril). Un tarif imbattable pour un beau voyage. Attention, le nombre de places est limité.

> Pour vous inscrire, il suffit de contacter le service Culturel au 01 34 45 97 19 ou de vous déplacer à l'Hôtel de Ville.

## Des animations au marché en mai

Le dimanche 19 et le jeudi 22 mai prochains, dans le cadre de l'opération de la « Grande



quinzaine des marchés », des animations seront programmées sur le marché d'Arnouville. Par l'intermédiaire d'un jeu de questions-réponses mené par un animateur professionnel, 1 000 euros en bons d'achat seront à gagner! Par ailleurs, une hôtesse distribuera une rose aux clientes du marché le dimanche 25 mai à l'occasion de la fête des mères. N'attendez plus et venez tenter votre chance!

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

#### Novembre 2013

Eliott Romain  
Diego Ferreira  
Gabriel Brutus  
Giovanni Le Calvez  
Rohane Parasuraman  
Inaya El Hajjami  
Loriana Fidan  
Camelia Abouabdillah  
Amelia Orac  
Nathan Dos Santos  
Hanaé Bilien  
Daniel Hritac

#### Décembre 2013

Ilef Djerad  
Modibo Diombana  
Meryem Aslan  
Ibrahim Siddique  
Sadio Diabira  
Maëlle Renault  
Yanis Neroli  
Tiago Neroli  
Roni Erol  
Mellina Mouaddan

Stellina Roux  
Ilyas Alibouch  
Edanur Çetinkaya  
Alima Traore  
Louisa Diril  
Loris Chillan  
Nolän Narainen  
Bruno Sureken  
Aaron Bokini  
Johana Fleuricin  
Kenzy Tabar  
Léandre Kaniah  
Maylis Slimani  
Laurylène Morel  
Suzan Tosun  
Stella Kabalak

#### Janvier 2014

Julien Arslangul Malkhasyan  
Kawtar Manssi  
Dila Oruncak  
Saafia Bouhaik  
Aby Camara  
Tanya Yesilmen  
Shaïna Michaud  
Abubakar Tanweer  
Milla Pimenta

Lucas Crespo  
Raphaël Brutus  
Shaima Montout  
Hassnayn Mohammad  
Lazare Diril  
Ali-Abbas Hussain  
Jonas Sabaa

#### Février 2014

Cassandra Gopalakrisna  
Dilvine Yilmaz  
Mohammed Abdul  
Makan Samate  
Anass Laredj  
Hélané Karatekin  
Aïsha Siddique  
Marianna Khodoyan Sadoyan  
Lina Harzoun  
Enzo Loreau  
Idsif Covaciu  
Eloim Scuncio  
Alexis Filopon  
Monica Simeonian  
Mohamed-Lamine Siby  
Raphaël Ide  
Ismaël Doukoure

Emma Ala  
Liam Barthelemy

### MARIAGES

#### Décembre 2013

Enver Özcan/Zehra Mese

#### Janvier 2014

Harvinder Singh/Satveer Kaur Ratta

#### Février 2014

Johan Oz/Nathalie Diril

#### Noces D'or

De Cokere/Le Bouquin  
Leconte/Dubuc

### DÉCÈS

#### Novembre 2013

Fettoum Bendjeriou veuve Françoise  
Salvator Verdeguez  
José Souto Linayo  
Roger Poulet

#### Décembre 2013

Yasmina Cherick  
André Beck

Huguette Allemand  
Rose Derhatsaduorian veuve Darakdjian  
Francine Fonfreyde  
Lucien Bernard

#### JANVIER 2014

Jeannine Meallet veuve Girault  
Charles Carat  
Gabriel Peyrat  
Avadik Gulmez  
Ida Cohen  
Arlette Lechat veuve Cadet  
Ammar Bouzahrir

#### FEVRIER 2014

Claude Vivien  
Soly Vertueux  
Hilani Gunes veuve Karatekin  
Huguette Violier veuve Delande  
Bernard Bataille  
Jacques Sabien  
Andrée Van-Overbeck veuve Loubere  
Gilberte Vallet veuve Lechable  
Nancy Greze veuve Bertaud

## « TRIBUNES D'EXPRESSION »

### Groupe de l'opposition

Nous tenons avant toute chose à remercier les 1113 Arnouilloises et Arnouillois qui par leur vote nous ont apporté leur soutien et leur confiance.

#### Les élections municipales ont été marquées par un taux d'abstention record.

En ne prenant pas le chemin des urnes, les français ont manifesté leur rejet de la politique du gouvernement, oubliant les questions locales du scrutin. À Arnouville le taux d'abstention est de 47%.

Seuls 36% des Arnouillois ont renouvelé à l'équipe sortante leur confiance. Cela interroge, et (j'appelle) nous appelons M. Le Maire à infléchir à sa politique municipale afin d'y associer davantage les habitants de notre ville. En cette période difficile pour chacun, il est indispensable que les décisions importantes pour l'avenir de notre ville soient prises après de réelles concertations.

Nous appelons M. Le maire au respect de tous les élu(e)s de la République, et de tous les Arnouilloises et Arnouillois. Le temps des coups bas dont nous avons été victimes pendant la campagne et dès le premier conseil municipal doit être révolu. Place au respect, au débat d'idées et au travail collectif dans l'intérêt de toutes et de tous.

#### « Bon appétit messieurs ! Ô ministres intègres ! Conseillers vertueux ! Voilà votre façon de servir »

#### À l'heure des économies et de la rigueur, à Arnouville on augmente les indemnités.

Lors de l'installation du conseil municipal du 28 mars dernier, M. Le Maire et ses adjoints se sont encore octroyés une augmentation de leurs indemnités par rapport aux indemnités correspondant à une ville de la taille d'Arnouville (3 429,42 euros au lieu de 2 476,80 euros pour le Maire et 1 257,46 euros au lieu de 1 047,88 euros pour chacun des 9 adjoints). Ceci représente, par an, 34 066,08 euros d'indemnités supplémentaires perçues et payées avec nos impôts. Bien entendu, fidèles à nos engagements, nous avons voté CONTRE !

#### Aussi notre rôle est d'être vigilant :

Pendant les 6 années à venir, nous travaillerons de manière constructive à défendre l'intérêt de tous les Arnouilloises et Arnouillois. Nous nous engageons d'être à votre écoute, à vous rendre compte régulièrement de notre travail et nous organiserons des permanences mensuelles, dont nous exigerons, pour vous, l'information dans le bulletin municipal, sur le site de la ville et le journal lumineux. Afin de vous permettre un échange régulier avec les élus « d'opposition »

#### SANS VOUS NOUS NE SOMMES RIEN, AVEC VOUS NOUS POUVONS BEAUCOUP !

Sylvain LASSONDE pour le groupe « Ensemble Construisons l'avenir d'Arnouville »  
(Nicole GAUTHIER, Nouredine MAATOUG, Thérèse MARTIN)

Notre permanence : (Préfabriqué de l'ancienne mairie)  
1 rue de Boishue 95400 Arnouville

### Groupe majoritaire "Dynamisme et expérience pour Arnouville"

Nous profitons des colonnes de cette tribune pour remercier une nouvelle fois les arnouillois qui nous ont massivement renouvelé leur confiance avec 72,06 % des voix. Ce vote consacre la bonne gestion de la commune, l'important travail réalisé durant les six dernières années, et nous encourage à poursuivre. Toute notre énergie sera mise au service d'Arnouville pour honorer nos engagements.

Malheureusement, la première séance du conseil municipal a donné lieu aux premières salves d'une opposition certes renouvelée, mais attachée aux mêmes vieilles recettes de la polémique inutile.

Par exemple, ce débat démagogique sur l'indemnité versée au Maire et aux adjoints, pourtant fixée par la Loi. Nos opposants ont cru utile de dénoncer une réévaluation de ces indemnités en confondant indemnité brute et indemnité nette. Les parlementaires socialistes ont en effet voté une Loi qui assujettit les indemnités des élus au paiement de charges sociales. Tous les salariés le savent : pour maintenir le net quand les charges sociales augmentent, il faut augmenter le salaire brut. C'est tout simplement ce qu'a fait le Conseil municipal pour maintenir l'indemnité du Maire et des adjoints au même niveau qu'en 2013. C'est le moins que l'on puisse faire quand on connaît le montant très modeste de ces indemnités en regard du travail accompli et du niveau de responsabilité des élus municipaux.

En réalité, le maire perçoit 2 547,74 euros par mois et un adjoint 1 007 euros. Ces indemnités sont tout à fait légales, car sinon elles ne seraient pas versées par le percepteur.

L'opposition de gauche aurait mieux fait de dénoncer ce mauvais coup des parlementaires qui ont voulu imposer une baisse de la rémunération des élus... sans se l'appliquer à eux-mêmes. Tout cela n'est pour l'opposition qu'un dérivatif, pour éviter de vous avouer où réside son nouveau chef de file.

#### Un mot pour l'association Ascendance « Le Studio » (école de danse Arnouilloise)

Nous avons publié une photo que nous avons nous-même réalisée durant la soirée du Téléthon dans notre document bilan, pendant la campagne électorale. Cette photo, sélectionnée pour son caractère d'illustration dans notre chapitre consacré aux animations locales, représente une des scènes du spectacle présenté par l'association Ascendance « Le Studio ». Cette dernière nous a demandé de préciser qu'elle n'a aucun lien direct avec notre équipe municipale. Précisons également que l'école de danse vit essentiellement des cotisations de ses élèves et ne perçoit aucune subvention de la ville d'Arnouville.

Nous souhaitons simplement, au travers de cette photo et d'un spectacle unanimement salué pour sa qualité, rendre hommage à l'ensemble des bénévoles qui contribuent à l'animation de notre ville.

L'occasion de remercier une nouvelle fois les professeurs et les élèves cette école pour ce spectacle qu'ils préparent et présentent bénévolement dans le cadre du Téléthon, contribuant ainsi à la réussite de cette manifestation solidaire.

Pascal Doll, premier maire adjoint, pour le Groupe majoritaire "Dynamisme et expérience pour Arnouville"

# agenda

avril/mai/juin

## DIMANCHE 6 AVRIL

### CONCERT VOIX ET PIANO

Le « SALON DE MUSIQUE » est un ensemble de musiciens et chanteurs réunis autour d'un projet commun, celui de partager et faire vivre le répertoire poétique et musical français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

16 h/Château d'Arnouville

Réservations au Conservatoire 01 34 45 97 12



## SAMEDI 7 MAI

### MATAO ET AUTRES CONTES

S'y mêlent récits arthuriens et contes populaires, poésie et farce rurale, frayer et rires. Car Brocéliande a plus d'un visage... Les histoires de Xavier Le Sèche s'adressent aux petits mais aussi aux plus grands.

À 17 h/Bibliothèque Intercommunale

Renseignements/Réservations 01 39 85 39 96

Entrée libre



## LUNDI 19 ET MARDI 20 MAI

### FACE NORD

Escalade, alpinisme sont au programme, sauf que, ce ne sont pas des montagnes que l'on va gravir mais bien les corps de nos camarades. Face Nord tente avec énormément d'humour, dans une gestuelle souvent burlesque, qui fait beaucoup rire, de tester les limites des lois de la physique. Prémices d'une quête acrobatique.

Le 19 mai à 14 h/« Séance scolaire »

Le 20 mai à 20 h 45/« À voir en famille »

Espace Charles Aznavour



## VENDREDI 11 AVRIL

20 h/Auditorium du Conservatoire

### CONCERT « LE PIANO ET PARIS »

Présenté par les élèves du Conservatoire et leurs professeurs :

Céline ROULEAU, Claudine GODINEAU et Maurice DUMONT

Réservations au Conservatoire 01 34 45 97 12

## VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 MAI

20 h/TOPIA Silvia Monfort de Saint-Brice

### SPECTACLE DE DANSE DU STUDIO

Réservations au 01 39 87 67 67

12, rue Pasteur - 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

## VENDREDI 9 MAI

20 h 30/Église Catholique Arménienne avenue Henri Barbusse

### CONCERT DE L'ORCHESTRE À CORDES DU CONSERVATOIRE

Direction Gilles HARLE

Réservations au Conservatoire 01 34 45 97 12

## DU 12 AU 28 MAI

Bibliothèque Intercommunale

### LA BRETAGNE « ARTHUR ET LA TABLE RONDE »

Exposition qui permettra à ses visiteurs de revivre la légende des Chevaliers de la Table Ronde. Conçue avec la participation d'artistes et de Madame Stéphanie Vincent, docteur en littérature médiévale à l'université de Rennes II, cette exposition s'adresse à un large public.

Entrée libre

## VENDREDI 23 MAI

9 h 30/14 h Espace Charles Aznavour

### AMOUR ET JAMBE CASSÉE

Un village, une école, trois copains. René, 8 ans et demi, ne tombera plus jamais amoureux. Il se l'est promis. C'est trop fatigant.

Réservations au Service culturel 01 34 45 97 19



## VENDREDI 23 MAI

20 h 30/Salle Gaston TRAN « l'Envol »

### SOIRÉE JAZZ

Concert placé sous la direction de Cynthia SAINT-VILLE, David FETMANN et Thierry GRIMONT.

Réservations au Conservatoire 01 34 45 97 12

## VENDREDI 20 JUIN

20 h 30/Salle de l'Orangerie au Château d'Arnouville

### LE CHANT SOUS TOUTES SES FORMES

Concert avec l'Ensemble de guitares, l'Ensemble vocal, les Chorales Ados et Enfants et l'Orchestre Junior.

Placé sous la direction de Aquiles TAPIA, Célia BOCQUEL, Anne BOUCON et Thierry GRIMONT.

Réservations au Conservatoire 01 34 45 97 12

## SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JUIN



20 h 30 (28 juin)/Espace Charles Aznavour  
Gala de danse

16 h (29 juin)/ Espace Charles Aznavour  
Gala de fin d'année des classes de Danse accompagnées par l'Orchestre du Conservatoire.

Réservations au Conservatoire 01 34 45 97 12

## VENDREDI 23 MAI

### PARTICIPEZ NOMBREUX À LA 8<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FÊTE DES VOISINS!

Devenue incontournable au fil des années, la fête des voisins revient une nouvelle fois à Arnouville. Instaurée dès 2007, la Ville est partenaire de cet événement national et cinq sites pionniers sont encore aujourd'hui « les fers de lance » de la mobilisation :

la Résidence du 8 mai 1945, la rue Pierre Brossolette, la rue de la Liberté, l'avenue Chénier et la place Henri Ribière. L'an dernier, pas moins de 25 fêtes de rues étaient recensées : un beau succès populaire mis en œuvre par les organisateurs locaux et avec l'aide logistique précieuse des services techniques communaux. La 8<sup>e</sup> édition de la fête des voisins aura lieu le vendredi 23 mai 2014. Alors n'hésitez plus, soyez de la partie cette année pour passer un agréable moment entre voisins en toute convivialité ! Si vous aussi, vous désirez participer pour la première fois ou renouveler votre participation, contactez le service de la Vie associative à partir du 10 avril pour signifier votre intention d'organiser votre fête de quartier, et d'y convier vos voisins. Tél. : 01 30 11 16 53 (Martine Bedouillat/Sylvie Beljambe)



PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS - 0134 45 97 19